

L'an mil neuf cent quatre vingt trois, le Dimanche 4 Septembre, à 9 H 00, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en séance spéciale, suivant l'arrêté préfectoral n° 2516/DAGR/1 du 12 Août 1983, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste Damase LEGROS, Maire de la Commune de Saint-Denis, Chevalier de la Légion d'Honneur, à l'effet de procéder à l'élection de 77 délégués supplémentaires et 55 suppléants appelés à participer à l'élection des sénateurs le 25 Septembre 1983.

Etaient présents : MM. LEGROS Auguste, HOARAU Marcel, GERARD Marc, BOURHIS Camille, BOYER Eric, PAYET Aristide, CHANE-KUNE Maurice, FONTAINE Frantz, DUPUIS Jean-Marie, LEFEVRE Gérard, Mme LEGROS Florelle, Mme FONTAINE Gabrielle, Mme BLARD Mogine, MANES Gilbert, BOX Daniel, VICTORIA René Paul, RIVIERE Maxime, AFFEJEE Jack, NATIVEL Jean Marc, LAURET Gérard, Mme PAYET André, PAYET Paul, DINDAR Daoud, HOARAU Raoul, VITRY Michel, DE LA HOGUE Jean Marie, MOUTOUSSAMY Nicolas, Mme TURENNE Rose Mai, AFFEJEE Abdoul-Hack, LAW-KOUN-MA-THON Roland, HIN-TUNG Jean, TANDRYA Fred, CAZANOVE Serge, FERRERE François, PERSONNE Serge, Mme BRUNIQUET Paule, Mme OLLIVIER Eliane, Mlle DOUYERE Marie-Claude, KICHENIN Axel, DE BALBINE Alexandre, LICHARDY André, HOARAU Jacques, RAMASSAMY Albert, Mme VERGES Laurence, NATIVEL Mickaël, FONTAINE Jean Daniel, RAUX Jules, AMELIN Raoul, HOARAU Jean-Pierre, GERARD Gilbert, ZITTE Guy Max.

Etaient absents : MM. MAHE Jean Denis, PATEL Issop, ATECTAM Henri, ANNETTE Gilbert.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE CERTIFIE que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de St-Denis, le 4 Septembre 1983 et que le nombre de conseillers présents a été de 51/55 en exercice.

./...